

PRESENTS

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de M. CAVEL Olivier, Maire.

Présents :

CAVEL Oliver	X	FOUCHART Sandrine	X
FOURNIER Laurent	Excusé	LAHEMADE Mathieu	X
LAMBOT Nicolas	X	GABALLO Sylvain	Excusé
CHIGNOLA Jérôme	X	DUFOUR Alexandre	X
DURAND Marion	X		
TREMLET Ingrid	X		
PICAULT Delphine	Excusée		
LAFOND Séverine	X		

Madame LAFOND Séverine, Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération – Décision modificative chapitre 012**
2. **Mise en place zone d'accélération ENR – Loi APER**
3. **Délibération – Avancement d'échelon PATOUREAUX Sandrine**
4. **Délibération – Vente des tables de la salle des fêtes - prix**
5. **Délibération – Certificat administratif sortie des 30 tables de l'actif**
6. **Délibération – Choix entreprise pour réfection du clocher**
7. **Divers**



1. DELIBERATION N°
Décision modificative chapitre 012 – CHARGES DE PERSONNEL

Rappel sur l'avancement de grade bloqué depuis 2022 de Mme C. CAVEL et recrutement de Wendy CAGNET et Cédric JUMELLE.

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés : 3

2. Mise en place zone d'accélération ENR – Loi APER – Délibération à venir lors de la prochaine réunion de conseil.

Relative aux éoliennes. Zone qu'on met à disposition pour ce type de projet. Mise à disposition de la carte aux habitants d'Evergnicourt pendant 15 jours.

3. DELIBERATION N°
Avancement d'échelon PATOUREAUX Sandrine

Passage à l'échelon 2 au 1^{er} janvier 2024

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés : 3

4. DELIBERATION N°
Vente des tables de la salle des fêtes – prix

Les tables vétustes de la salle des fêtes sont vendues. Le prix fixé sera de 15€

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés : 3

5. DELIBERATION N°
Sortie des 30 tables de l'actif - Certificat administratif

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés : 3



6. DELIBERATION N° Choix entreprise pour réfection du clocher

Trois devis ont été reçus pour la réfection du clocher de l'église :

- BERRIOT BARTELS – 62 386,74 € TTC
- CAMPI YANNICK – 70 339,46€ TTC
- CHAMPAGNE COUVERTURE – 71 544 € TTC

Le choix s'est porté sur la société BERRIOT BARTELS pour un montant de 62 386,74€ TTC.

Vote de la délibération :

Vote pour : 9 / Vote contre : - / Abstention : - / Excusés : 3

7. DIVERS

- Vœux du maire – samedi 6 janvier 2024 à 17h – Galettes des rois + cidre
- Report au projet de budget 2024 de l'acquisition d'une tablette
- Lave-vaisselle salle des fêtes ?

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

30 janvier 2024

Le Maire,

Olivier CAVEL